



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de la prévention des risques de contamination liés au coronavirus COVID-19, le Ministre des Transports porte à la connaissance du public et des usagers de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan que l'accompagnement et l'accueil des voyageurs sont interdits dans les aérogares jusqu'à nouvel ordre.

L'accès aux aérogares passagers est désormais limité uniquement aux voyageurs et aux personnels exerçant une activité à l'aéroport.

Le Ministre des transports, exhorte l'ensemble des usagers des plateformes aéroportuaires à la responsabilité et au strict respect de ces mesures de santé publique.

Fait à Abidjan, le 17 mars 2020

Le Ministre des Transports

Amadou KONE